

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01702

Numéro SIREN : 817 961 790

Nom ou dénomination : "Les Ides de Mars"

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2020 sous le numéro de dépôt 95676

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 06-11-2020

N° DE DEPOT : 095676

N° GESTION : 2016B01702

N° SIREN : 817961790

DENOMINATION : "Les Ides de Mars"

ADRESSE : 21 rue du Bouloi 75001 Paris

MILLESIME : 2019

SASU LES IDES DE MARS

21 Rue du Bouloi
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



Hamed



Ecrit Consultant

ECRIT CONSULTANT

245, Rue Saint Martin

75003 PARIS

Tél. : 01 43 70 37 01

(1) BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SASU LES IDES DE MARS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2</u>					
Adresse de l'entreprise <u>21 Rue du Bouloi 75001 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>					
Numéro SIRET * <u>8 1 7 9 6 1 7 9 0 0 0 0 1 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
ACTIF FINANCIER (2)	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK				
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens		BN	BO				
En cours de production de services		BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
Marchandises		BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY				
Autres créances (3)		BZ	CA	1 766			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
Valuers mobilières de placement (dont actions propres :.....)		CD	CE				
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 766			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 766			
	Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2)

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU LES IDES DE MARS	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	1 200..)	DA 1 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)		DD
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG
	Report à nouveau		DH (7 608)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI (1 740)
	Subventions d'investissement		DJ
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK
		TOTAL (II)	DL (8 148)
	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées		DN
		TOTAL (II)	DO
	Provisions pour risques		DP
DETTES (4)	Provisions pour charges		DQ
		TOTAL (III)	DR
	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 374
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 7 620
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 1 920
	Dettes fiscales et sociales		DY
Compte régul.	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
	Produits constatés d'avance (4)		EB
		TOTAL (IV)	EC 9 914
	Écarts de conversion passif *		ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 766
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
	Écart de réévaluation libre		1D
	Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 9 914
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH 374

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SASU LES IDES DE MARS

Néant

*

		Exercice N			Total
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	FD	FE	FF	
	biens *			FI	
	services *	FG	FH		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 740
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	
	Autres charges (12)			GD	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	1 740
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GG	(1 740)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	
	Défauts et charges assimilées (6)			GM	
	Défauts et charges assimilées (6)			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Défauts et charges assimilées (6)			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
				GU	
				GV	(0)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GW	(1 740)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU LES IDES DE MARS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)					
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières				HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1G
	(3) Dont { – Crédit-bail mobilier *				HP
	– Crédit-bail immobilier				HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)				RD
	(9) Dont transferts de charges				A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5 A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6 A9	
Dont cotisations facultatives Madelin				A7 A8	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs	

Annexes 20

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 766,00 Euros.

Le résultat net comptable est une perte de 1 740,06 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/03/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le Gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de la société, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Etat des créances = 1 766 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 766	1 766	
TOTAL	1 766	1 766	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 200 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1200	1,00	1 200
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1200	1,00	1 200

4.2 - Etat des dettes = 9 914 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	374	374		
Dettes financières diverses	7 620	7 620		
Fournisseurs	1 920	1 920		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 914	9 914		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 950 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	30
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 920
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 950

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 1 950 E

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ECRIT CONSULTANT, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SASU LES IDES DE MARS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 766
Chiffre d'affaires hors taxes	
Résultat net de l'exercice (perte)	-1 740

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ECRIT CONSULTANT
Fait à PARIS le 05/03/2020

Les Ides de Mars
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 euros
Siège social : 21 rue du Bouloi - 75001 PARIS
817 961 790 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 JUILLET 2020**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 1 740 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 1 740 euros

En totalité au compte "report à nouveau", s'élevant ainsi à -9 348 euros

L'associé unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

LE PRESIDENT

Pierre PASSEBON

